



**PÉTITION CONTRE LES MUTATIONS ARBITRAIRES DES IFIP, IDIV, IP et AFIPA
AFFECTÉS DANS LES SERVICES CENTRAUX ET ASSIMILÉS**

Lors d'un groupe de travail national le 5 octobre 2016, la DGFIP a annoncé la mise en place de nouvelles règles de gestion pour **les inspecteurs des finances publiques**.

Par la note de service RH-1C 2017/01/426 du 6 février 2017 signée par le chef du service RH, et en l'absence de tout dialogue social, ces règles sont déjà étendues aux **inspecteurs divisionnaires, inspecteurs principaux et administrateurs des finances publiques adjoints**.

Il est ainsi instauré un dispositif **discrétionnaire** de mutation d'office en cas de suppression d'emploi ou « d'inadéquation » avec les fonctions actuelles.

Avec ces mesures, certains pourront être reversés dans le réseau SANS POSSIBILITÉ DE RECOURS autre que juridictionnel, et sans indemnités.

Ces règles sont d'application immédiate.

Elles n'ont pas d'équivalent dans les corps comparables.

À terme, l'ensemble de la DGFIP, voire de la Fonction publique, pourrait être visé.

L'intersyndicale « centrale » Cfdt, CFTC, UNSA, CGC, FO et CGT s'est donnée pour objectif le retrait de ces règles arbitraires.

En une semaine, déjà plus de 650 signataires

SIGNEZ ET FAITES SIGNER :

Sur papier :

Après des correspondants de l'intersyndicale.

En ligne

En vous rendant sur :

<https://www.change.org/p/mut-centrale>





**PÉTITION CONTRE LES MUTATIONS ARBITRAIRES DES IFIP, IDIV, IP et AFIPA
AFFECTÉS DANS LES SERVICES CENTRAUX ET ASSIMILÉS**

Lors d'un groupe de travail national le 5 octobre 2016, la DGFIP a annoncé la mise en place de nouvelles règles de gestion pour **les inspecteurs des finances publiques**.

Par la note de service RH-1C 2017/01/426 du 6 février 2017 signée par le chef du service RH, et en l'absence de tout dialogue social, ces règles sont déjà étendues aux **inspecteurs divisionnaires, inspecteurs principaux et administrateurs des finances publiques adjoints**.

Il est ainsi instauré un dispositif **discrétionnaire** de mutation d'office en cas de suppression d'emploi ou « d'inadéquation » avec les fonctions actuelles.

Avec ces mesures, certains pourront être reversés dans le réseau SANS POSSIBILITÉ DE RECOURS autre que juridictionnel, et sans indemnités.

Ces règles sont d'application immédiate.

Elles n'ont pas d'équivalent dans les corps comparables.

À terme, l'ensemble de la DGFIP, voire de la Fonction publique, pourrait être visé.

L'intersyndicale « centrale » Cfdt, CFTC, UNSA, CGC, FO et CGT s'est donnée pour objectif le retrait de ces règles arbitraires.

En une semaine, déjà plus de 650 signataires

SIGNEZ ET FAITES SIGNER :

Sur papier :

Après des correspondants de l'intersyndicale.

En ligne

En vous rendant sur :

<https://www.change.org/p/mut-centrale>





PÉTITION CONTRE LES MUTATIONS ARBITRAIRES DES **IFIP, IDIV, IP et AFIPA**
AFFECTÉS DANS LES SERVICES CENTRAUX ET ASSIMILÉS

VOTRE ENGAGEMENT EST ESSENTIEL

**REJOIGNEZ LES
650 PREMIERS SIGNATAIRES**

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER
LA PÉTITION en ligne :**

<https://www.change.org/p/mut-centrale>



ou **SIGNEZ ET FAITES SIGNER la pétition sur papier :**
auprès du correspondant de l'intersyndicale le plus proche,
TURGOT-SULLY : local CGC - Télédoc 909 – pièce 175 R (TURGOT)
NECKER : local CFTD – Télédoc 704 – pièce 2289 R
VAUBAN – COLBERT : local UNSA DGFIP – pièce 71 SUD (VAUBAN)
MONTREUIL-BLANQUI : correspondant local FO – pièce 2253
MONTAIGNE : local CGT – pièce 0318 et boîte aux lettres
NOISIEL : correspondant local CGC pièce 1586



PÉTITION CONTRE LES MUTATIONS ARBITRAIRES DES **IFIP, IDIV, IP et AFIPA**
AFFECTÉS DANS LES SERVICES CENTRAUX ET ASSIMILÉS

VOTRE ENGAGEMENT EST ESSENTIEL

**REJOIGNEZ LES
650 PREMIERS SIGNATAIRES**

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER
LA PÉTITION en ligne :**

<https://www.change.org/p/mut-centrale>



ou **SIGNEZ ET FAITES SIGNER la pétition sur papier :**
auprès du correspondant de l'intersyndicale le plus proche,
TURGOT-SULLY : local CGC - Télédoc 909 – pièce 175 R (TURGOT)
NECKER : local CFTD – Télédoc 704 – pièce 2289 R
VAUBAN – COLBERT : local UNSA DGFIP – pièce 71 SUD (VAUBAN)
MONTREUIL-BLANQUI : correspondant local FO – pièce 2253
MONTAIGNE : local CGT – pièce 0318 et boîte aux lettres
NOISIEL : correspondant local CGC pièce 1586